

Conseil Municipal du 28 avril 2015

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Aim, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher,

Absente excusée : Mme Coignard

1. Compte rendu réunions :

- Communauté de communes : mutualisation – Stéphane Ledru. Entretien avec bureau KPMG le 7 avril en mairie, pour le recueil de l'existant sur chaque commune. Une réunion du comité de pilotage aura lieu le 5 mai, pour un premier retour des entrevues de KPMG avec toutes les communes.
- Jardin des enfants – Maryline Gervais. 16 inscrits, 6 parents présents. Il a été décidé de réaliser cette année 6 parcelles et 1 jardin commun. Les Parents ont convenu de tenir à tour de rôle des permanences mercredi, samedi matin et après midi pour encadrer les enfants. Première réunion le 2 mai 10 h 30 pour le traçage des jardins. Plantations vers le 15 mai. Nathalie Evrard animera l'Atelier épouvantail pour la fête des jardins du 7 juin à Bois doublé.
- Syndicat du Jalais :- Catherine Drouineau :la dernière réunion portait sur la demande de raccordement du terrain de Mirson au service publique d'adduction d'eau. Obligation de les raccorder = 1100 m de canalisation.

Réception des travaux effectués sur la commune aux Loupgueniers

Sécurisation des sites de prélèvement

Renforcement de réseau à St Denis du Tertre.

Télérelevé des compteurs : conseil syndical plutôt pour, sous réserve de négociation avec Véolia.

Convention R'Lane pour l'installation de dispositifs sur le château d'eau permettant le haut débit : accepté sous condition d'accès au site en présence de Véolia

- Syndicat du Dué et Narais – Catherine Drouineau
Le budget a été voté : la participation communale pour 2015 sera de 1339€
- Question : le CCAS envisage-t-il une animation pour les ados ? un projet de lutinades pour l'été serait apprécié.

2. Le point sur les dossiers

- Bilan du marché. Le ressenti des marchands plutôt positif. Pas de marché le 1^{er} mai. Pour montage et démontage : proposition que les commerçants se branchent en arrivant en prenant la clef de l'église au Lutin Gourmand.
- Parking : réunion repoussée au lundi 4 mai à 18 h 30 ; A revoir M. BLANCHARD pour l'enlèvement du tas de bois restant.

Question de Mme Drouineau : la profondeur réelle du terrain correspond elle au cadastre pour le projet ? à vérifier (fait : 34 m x 30 m)

3. Tarifs redevance assainissement

Après exposé de M. le Maire sur la part communale des tarifs de l'assainissement collectif
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré:

Fixe les tarifs assainissement à compter du 1er septembre 2015:

- part fixe abonnement annuel: 6.90€
- m3 consommés : 0.70€

4. Terrains Boulay route du Breil

M. Raymond Boulay envisage de diviser son terrain de 2740 m² en 3 lots : de 890 m², 900m² et 950m². Le cabinet Barbier a déposé des demandes de CU pour chacun de ces lots. Les élus s'interrogent sur les problèmes d'assainissement et de voirie. Les gestionnaires de tous les réseaux (ERDF, eau, assainissement, voirie – conseil départemental) seront consultés.

5. Voirie – chemins

- Les agents communaux souhaitent que les fossés du parking du cimetière, la fin de la route de la Roche au niveau de l'ouzaie et la route du Breil soient busées pour faciliter le travail de fauchage des bermes. Devis pour les buses en diamètre en 400 = 2 940,84 TTC
Considérant le cout non prévu au budget le conseil décide de faire d'abord route de la Roche et du Breil cette année. Il faudra revoir la problématique du fossé du parking du cimetière avec le conseil Départemental puisque le problème de l'écoulement n'est toujours pas résolu.
- Mme Robineau Thérèse souhaite acquérir la portion de talus situé à l'entrée de sa propriété, le long du VC 2 = domaine publique de la commune impossible à vendre. Revoir si la commune ne peut pas mettre le terrain propre et lui laisser à disposition. Revoir quel est son projet.
- M. Jalier souhaite acquérir le chemin rural du CR 12 :
Si accord du conseil, il faut faire borner par un géomètre, organiser une enquête publique avec désignation d'un commissaire enquêteur, annonce légale sur les journaux, et affichage sur place, délibération du conseil et acte notarié. A réfléchir.
- Les travaux de reprofilage des chemins du cimetière et de la Roche Breslay débuteront début mai.
- Une démarche conjointe avec la commune du Breil, sera entreprise auprès du conseil départemental pour la limitation du bourg à 7t5.

6. Questions diverses

- Convention R'lan : *Bruno Aim ne participe pas au vote.*
Le SIAEP du Jalais a autorisé l'implantation d'antennes sur le château d'eau des Montifauts. La grande rue restant en zone d'ombre, R'LAN propose de faire un lien entre église et mairie en implantant une antenne sur l'église. En contre partie gratuite pour Mairie et école en accès interne pendant la durée du contrat soit 12 ans. Le CM autorise le Maire à signer la convention à l'unanimité
- Le CM autorise d'acquérir d'occasion un lot d'une centaine de chaises coque comme celles de la salle des fêtes auprès de Bruno Pellegrin pour la somme de 400€ unanimité

- La salle des fêtes de Soultré accueillera l'Asca d'Ardenay du 20 juin au 3 juillet et la semaine du 1^{er} septembre éventuellement, les mercredis de 20 h 15 à 21 h 15 (sauf le 1^{er} juillet salle utilisée) et jeudis de 9 h 45 à 10 h 45 pendant les travaux dans le groupe scolaire qui nécessite le transfert d'une classe dans leur salle polyvalente. Unanimité gratuitement.
 - La commune de Connerré a fait parvenir le projet de son PLU sur CD. La commune a trois mois pour donner son avis. Les élus peuvent le consulter.
 - L'arrêté préfectoral autorisant la SARL MCM pour son activité de désamiantage et transit de produits de l'amiante en date du 2 avril 2015 est disponible en mairie.
 - La section des anciens combattants de Soultré invite les conseillers municipaux qui le désirent à participer à son banquet qui est organisé au lutin gourmand le 8 mai. Prix 27 €. Ms Ledru et Fouché participeront.
-
- Concert chorale le 30 mai à l'église à 20 h 30. Nettoyage de l'église 29 ou 30 mai.

Prochains conseils : jeudi 4 juin, jeudi 2 juillet 20h30
 Jeudi 3 septembre 20 h 30